



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRADE/2003/20
5 mars 2003

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE,
DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRISE

Septième session, 13 et 16 mai 2003
Point 14 de l'ordre du jour provisoire

**RAPPORT DU SÉMINAIRE INTERRÉGIONAL SUR LE RENFORCEMENT
DES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE FACILITATION DU COMMERCE
ET DE TRANSACTIONS ÉLECTRONIQUES DANS
LA RÉGION MÉDITERRANÉENNE
(Projet E-Med Business)**

29-31 janvier 2003

DOCUMENT D'INFORMATION

Note du secrétariat

On peut trouver d'autres informations concernant ce projet sur le site Internet suivant:
<http://www.UneMed.org>.

APERÇU DU SÉMINAIRE

Généralités

1. La mondialisation et le développement rapide des transports, des télécommunications et des technologies de l'information exercent des pressions croissantes sur les pays exportateurs du bassin méditerranéen. Les principaux facteurs qui ont une incidence sur leur compétitivité sont entre autres les coûts des marchandises et la vitesse à laquelle on les adapte en fonction des besoins des marchés. Les coûts augmentent pour les entreprises si les procédures officielles sont complexes, opaques et inefficaces et si elles ne sont pas largement connues des milieux d'affaires. Le fait de ne pas avoir accès aux technologies du commerce électronique et de ne pas se rendre compte que de telles technologies peuvent améliorer l'efficacité des opérations commerciales empêche de réagir rapidement aux besoins du marché. Ces problèmes se sont avérés particulièrement difficiles pour les petites et moyennes entreprises.

2. Un certain nombre de gouvernements ont compris l'importance que l'utilisation des technologies modernes de l'information dans la gestion des activités commerciales internationales avait pour la compétitivité des entreprises locales. Des initiatives nationales/bilatérales/régionales visant à améliorer l'accès de ces entreprises à ces technologies et à accroître leurs capacités à les utiliser efficacement ont été lancées. Le partenariat euroméditerranéen¹, appelé aussi «processus de Barcelone» vise à définir un espace commun euroméditerranéen de paix et de stabilité, à construire une zone de prospérité partagée grâce à l'instauration progressive d'une zone de libre-échange entre l'Union européenne et ses partenaires et entre partenaires méditerranéens eux-mêmes, à développer les ressources humaines, à favoriser la compréhension entre les cultures et le rapprochement entre les peuples dans la région euroméditerranéenne et à créer des sociétés civiles libres et prospères (partenariat social, culturel et humain).

3. La Commission économique pour l'Europe, la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) et la Commission économique pour l'Afrique (CEA) ont élaboré divers programmes pour aider les petites et moyennes entreprises dans leur région respective. La CEE qui accueille le Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques a acquis une expérience considérable dans ce domaine. Les trois commissions régionales ont conçu un projet intitulé «Renforcement des capacités en matière de facilitation du commerce et de transactions électroniques dans la région méditerranéenne», financé au titre du chapitre 33 du Compte pour le développement du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003 [A/56/6 (chap. 33)].

4. Le projet vise à améliorer la compétitivité des entreprises dans la région méditerranéenne, sur les marchés régionaux et mondiaux, en simplifiant et en harmonisant les procédures commerciales tout au long de la chaîne des transactions, en automatisant et en informatisant l'administration et le commerce et en facilitant la participation des petites et moyennes entreprises au commerce électronique. Grâce à la promotion et à l'application d'une démarche intégrée permettant de simplifier les procédures commerciales dans la région, par le biais

¹ http://europa.eu.int/comm/external_relations/euromed/.

de recommandations et de normes convenues au plan international, le projet soutient les objectifs régionaux, renforce la coopération intra-régionale et appuie le «processus de Barcelone».

5. Le projet, qui est aussi axé sur l'amélioration du commerce pour tous les pays bénéficiaires, compte trois composantes. La composante 1 permettra de définir les besoins et les problèmes concernant les obstacles au commerce dans les pays méditerranéens et la manière de les résoudre en ayant recours aux mesures de la CEE sur la facilitation du commerce et les transactions électroniques. Cette composante prévoit des entretiens avec des responsables du secteur public et des représentants des milieux d'affaires ou d'associations d'utilisateurs et est fondée sur certains critères définis dans la publication de la Banque mondiale intitulée «Trade and Transport facilitation, a toolkit for audit, analysis and remedial action» et établie dans le contexte du Partenariat pour la facilitation du commerce mondial.

6. La composante 2 a pour objectif de renforcer les capacités institutionnelles des gouvernements et administrations publiques participants afin de simplifier et d'harmoniser les procédures commerciales tout au long de la chaîne des transactions, et d'automatiser et informatiser l'administration.

7. La composante 3 fournira les moyens de renforcer les capacités de façon à améliorer la compétitivité des entreprises dans la région méditerranéenne, sur les marchés régionaux et mondiaux, en simplifiant les procédures commerciales tout au long de la chaîne des transactions, en automatisant et en informatisant le commerce pour faciliter la participation des petites et moyennes entreprises au commerce électronique.

Objectifs

8. Le Séminaire interrégional avait pour objectifs d'évaluer les problèmes, les besoins et les solutions pour les pays bénéficiaires, d'établir parmi tous les partenaires une communauté de vues quant au réseau sur lequel repose le projet et à ses produits et d'examiner les moyens que l'on pourrait utiliser ou dont on pourrait encourager l'utilisation dans le cadre du projet pour aider à résoudre les problèmes.

9. Les participants au Séminaire ont également examiné la stratégie de mise en œuvre du projet et l'ont approuvée; ils ont évalué les besoins de renforcement des capacités dans la région et revu l'infrastructure, l'organisation et la réalisation de ce même projet.

Public visé

10. Le Séminaire s'adressait aux directeurs du projet par pays, au groupe directeur du projet et à certains experts.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DU PRÉSIDENT

- On a mis en évidence les concepts fondamentaux de la facilitation du commerce et des transactions électroniques, notamment le caractère multidisciplinaire du sujet et le vaste éventail de questions en jeu, allant des partenariats privé-public aux aspects politiques et technologiques;

- On a présenté un point de vue global «horizontal» de la facilitation du commerce et des transports, fondé sur le modèle de la chaîne d’approvisionnement, qui recouvre le développement durable, la facilitation et l’amélioration des infrastructures et des opérations tout au long de la chaîne d’approvisionnement et ne concerne pas seulement les procédures aux points de passage des frontières ou entre parties de la chaîne des transactions;
- On a donné un aperçu global des objectifs et de l’organisation du projet et de ses trois composantes. Il a été souligné que le projet visait à renforcer les capacités dans les disciplines pertinentes et à favoriser chez les parties prenantes l’établissement d’une communauté de vues et des engagements communs de façon à réaliser les activités du projet et à faire appliquer des mesures de facilitation du commerce et des transports dans les divers pays, en tirant pleinement parti des technologies de l’information et de la communication;
- Les participants au Séminaire ont estimé que, compte tenu de la situation dans chaque pays, il serait peut-être nécessaire de prolonger le projet jusqu’au début 2004 pour permettre la réalisation des activités prévues;
- Les exposés des directeurs de projet par pays ont été utiles et instructifs et ont montré la diversité de chaque région. Les participants ont fait observer que les questionnaires devraient se limiter aux recommandations sur la facilitation du commerce qui s’appliquaient le mieux à chaque pays et/ou région. Il a été reconnu que les besoins, les questions en jeu et les priorités variaient d’un pays à l’autre et d’une région à l’autre;
- Les exposés sur les pays ont révélé de bonnes pratiques et montré les enseignements que l’on pouvait tirer d’initiatives en cours de la CEE² comme l’initiative régionale «e-Turkey» de SECIPRO³ (l’organisme pour la promotion du commerce), l’Initiative de coopération pour l’Europe du Sud-Est et le projet de documentation électronique pour le commerce international présenté par la Turquie. Les participants ont noté que l’on pourrait s’inspirer dans d’autres régions des enseignements et des bonnes pratiques que l’on avait tirés de la démarche adoptée par SECIPRO. Par exemple, la Commission économique et sociale pour l’Asie occidentale (CESAO)⁴ pourrait envisager de créer un «MashreqPRO» arabe et le Maghreb arabe pourrait envisager la même chose;
- Il faudrait transférer la propriété du projet aux pays concernés. Tout au long du déroulement du projet, on a cherché à créer un sentiment de responsabilité et d’adhésion, d’abord dans la formulation du calendrier des activités pour chaque région, mais aussi dans la façon d’aborder la question du processus à long terme nécessaire pour l’application pratique de mesures de facilitation du commerce;

² <http://www.unecce.org>.

³ <http://www.seciturk.org.tr>.

⁴ <http://www.escua.org.lb>.

- Compte tenu de ce qui précède, il a été recommandé de formuler un nouveau processus qui sera axé sur la création de comités PRO régionaux qui pourraient en fin de compte aboutir à la création d'un comité MEDPRO interrégional. Un tel processus permettrait d'intensifier les activités de renforcement des capacités menées actuellement dans la région méditerranéenne et contribuerait à la réalisation des objectifs consistant à réduire les obstacles au commerce entre partenaires européens, dans le sens défini par le «processus de Barcelone»;
- Il a été recommandé de présenter les conclusions et les résultats du Séminaire à la CEA⁵ et à la CESAO à l'occasion du deuxième Forum international sur la facilitation du commerce de la CEE qui aura lieu à Genève les 14 et 15 mai 2003⁶;
- Les participants ont souligné que le projet de suivi, présenté actuellement pour financement au moyen du Compte pour le développement des Nations Unies pour l'exercice biennal 2004-2005 et intitulé «Établir des partenariats régionaux en vue de faire du commerce le moteur de la croissance grâce à la gestion des connaissances et aux technologies de l'information et de la communication», devrait faire fond sur les expériences faites dans les divers pays en matière d'exécution de projets sur la facilitation du commerce. Il a donc été recommandé que le projet de suivi soit dirigé par les mêmes équipes que celles qui sont associées au projet actuel aux niveaux nationaux et régionaux pour faire en sorte que les activités du nouveau projet soient réalisées de manière adéquate, fructueuse et efficace;
- Les activités de l'actuel projet pourraient bénéficier de la participation du Réseau mondial de pôles commerciaux de la CNUCED⁷ et de l'Association des Chambres de commerce et d'industrie de la Méditerranée (ASCAME⁸). Le représentant de la CNUCED a souligné le rôle actif du pôle commercial en Égypte;
- Le directeur de l'ensemble du projet a présenté la composante 1 «Besoins et questions en rapport avec la facilitation du commerce». Il a souligné que le projet contribuerait par une série d'activités différentes à créer une approche commune entre les partenaires de la région, ce qui permettrait de mieux traiter les besoins et les questions dans chaque région et de fixer les priorités nationales pour la mise en place de mesures de facilitation du commerce. Les participants au Séminaire ont passé en revue les activités relevant de cette composante et défini les priorités et le calendrier;
- L'exposé du représentant de l'Organisation mondiale des douanes⁹ (OMD) a été utile et instructif. Les partenaires ont reconnu l'importance des moyens existants et la nécessité d'en promouvoir l'utilisation en les intégrant à d'autres modules de formation en cours d'élaboration;

⁵ <http://www.uneca.org/>.

⁶ <http://www.unece.org/trade/forums/forum03/index.htm>.

⁷ <http://www.wtpfed.org>.

⁸ <http://www.ascame.com>.

⁹ <http://www.wcoomd.org>.

- La présentation des méthodes d'audit de la publication de la Banque mondiale sur la facilitation du commerce et des transports¹⁰ déjà mentionnée a été utile et riche d'enseignements. Les participants ont reconnu que l'impossibilité de prévoir les coûts et les délais, et les incidences sur le coût de la logistique commerciale, constituait un obstacle énorme au commerce. Ils ont fait remarquer que la méthode d'audit portait sur des aspects comportementaux et procéduraux du commerce international et qu'elle fournissait également une bonne base pour mettre en place des mesures de la performance;
- Il a été recommandé que les pays partenaires évaluent ces méthodes d'audit et fassent part de leur intérêt pour ces méthodes aux points de coordination régionaux afin que l'on puisse rechercher un financement supplémentaire pour le projet en cours auprès de bailleurs de fonds potentiels;
- L'exposé du représentant du Centre du commerce international¹¹ (CNUCED/OMC) sur la composante 2 «Facilitation de la chaîne d'approvisionnement», fondée sur la recommandation 18 de la CEE, a été intéressant et utile. Le matériel pédagogique qui sera utilisé pour instruire les formateurs dans le cadre de cette composante portera sur les fonctions liées au «commerce» de la chaîne d'approvisionnement, à savoir achat, expédition et règlement. Il a été également question de la normalisation de la documentation du commerce international, de l'utilisation des technologies de l'Internet et du document électronique pour le commerce et les transports¹² de l'ONU (UNeDocs). Le matériel pédagogique qui sera élaboré portera sur les mesures de facilitation du commerce de la recommandation 18, mais on pourra y ajouter une formation plus spécialisée concernant la version électronique de la Formule-cadre des Nations Unies et les formulaires numériques fondés sur Internet. Les pays évalueront leurs besoins respectifs pour orienter en conséquence les divers séminaires de formation nationaux et régionaux;
- Les exposés des représentants de l'École de management de Grenoble – Centre Time¹³ (groupe ESC-Grenoble) sur le thème de la composante 3 «Point de vue d'une PME sur la chaîne d'approvisionnement» ont été utiles et intéressants. Diverses questions concernant le matériel pédagogique, les participants visés et les études de cas pratiques ont été cernées. Les participants sont convenus que l'on pourrait diffuser la composante 3 en tant que dossier d'information et de sensibilisation ou en tant que module de formation, selon les besoins et les exigences régionales;
- Le représentant de la CNUCED a donné un aperçu global de la facilitation du commerce du point de vue de son organisme et mis en évidence la participation concertée de tous les acteurs du secteur privé et du secteur public;

¹⁰ <http://www.worldbank.org/>.

¹¹ <http://www.intracen.org/ipsms>.

¹² <http://www.UNeDocs.org>.

¹³ <http://www-esc-grenoble.com>.

- Un représentant de l'École de management de Grenoble – Centre Time a présenté de façon intéressante le projet Medforist¹⁴, financé par l'Union européenne, qui fournissait entre autres des modules de «formation d'instructeurs» en matière de gestion de la chaîne d'approvisionnement aux enseignants intéressés dans les pays méditerranéens. L'exposé a montré les synergies et les complémentarités qui pouvaient se dégager d'une coopération entre le réseau E-Med et le réseau Medforist. Le projet Medforist s'occupait aussi des questions de renforcement des capacités dans le domaine de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, mais il s'adressait aux universités et aux centres de recherche alors que le projet E-Med Business visait les représentants des pouvoirs publics et des PME dans la région. La coopération entre le projet Medforist et le projet E-Med Business permettrait d'intensifier le renforcement des capacités dans la région méditerranéenne;
- Les ateliers régionaux ont joué un rôle essentiel pour donner aux directeurs de projet dans les pays et aux commissions une appréciation commune des moyens à utiliser pour tirer le meilleur profit du projet E-Med. Ils ont également permis d'élaborer des plans d'action et des calendriers provisoires concernant la réalisation des futures activités du projet, aux niveaux nationaux et régionaux, par les commissions régionales respectives (voir les annexes I, II et III qui contiennent les conclusions des ateliers);
- Le Président a conclu en se félicitant de l'appui efficace que toutes les régions ont apporté au projet pendant ce séminaire de trois jours. Il a fait remarquer que les activités dans chaque région, tout en étant fondées sur une approche commune, devaient être adaptées aux besoins et aux priorités de chacune des régions. Il a remercié tous les participants de leur engagement, de l'ardeur au travail dur dont ils ont fait preuve et de leur enthousiasme à l'égard du Séminaire et des objectifs du projet.

¹⁴ <http://www.esc-grenoble.fr/time/France/frametime.htm>.

ANNEXE I

Conclusions de l'atelier de la CEE

Des représentants de la Turquie et d'Israël ont participé à la réunion régionale de la CEE. Malte n'était pas représentée, mais participera au projet. Les représentants des pays ont décidé d'adopter la démarche ci-après pour mettre en œuvre le projet dans la région:

- En raison des besoins particuliers et de l'état de développement avancé des pays de la région de la CEE, on adoptera une démarche différente de celle envisagée initialement dans le projet pour l'organisation des ateliers nationaux et régionaux. Plus précisément, les ateliers nationaux seront axés sur la formation des PME au commerce électronique et à la participation à la chaîne d'approvisionnement internationale. L'atelier régional portera sur les aspects théoriques et pratiques de la facilitation du commerce;
- Les ateliers nationaux sur le commerce électronique et la chaîne d'approvisionnement internationale devraient avoir lieu en septembre 2003 et s'adresser avant tout aux petites et moyennes entreprises (PME), mais des représentants de gouvernements devraient être également invités. Les ateliers devraient comprendre un module sur la facilitation du commerce pour sensibiliser le monde des affaires à la nécessité d'établir des conditions propices à la facilitation du commerce, notamment dans le cadre de la chaîne d'approvisionnement internationale. Il appartiendra aux directeurs de projet par pays d'organiser les ateliers. Le nombre d'invités dépendra du nombre de places et du budget disponibles;
- L'atelier régional sur l'évolution de la facilitation du commerce devrait avoir lieu à Malte en juin 2003 et réunir des représentants des gouvernements, mais les milieux d'affaires devraient être également invités, à leurs frais. L'atelier portera sur la nécessité de faciliter les transports dans le cadre de la chaîne d'approvisionnement;
- La CEE coopérera avec la Turquie pour parfaire l'application du projet UNeDocs à la région;
- L'objectif général consistera à élaborer à un document administratif unique commun à tous les pays participant au projet;
- On cherchera avant tout à créer, sur le modèle de SECIPRO, une organisation chargée de la facilitation du commerce dans la région méditerranéenne, appelée MEDPRO;
- Des consultants locaux opérant dans chaque pays commenceront à évaluer les besoins, en s'appuyant autant que faire se peut sur les études et les informations existantes. Ces évaluations devraient permettre de dresser un tableau des travaux et des projets en cours de réalisation ou de ceux qu'il était prévu de mettre en œuvre dans les deux prochaines années et de voir comment le projet E-Med pourrait s'intégrer au mieux et ajouter de la valeur à ces projets. Le projet Medforist fera

l'objet d'une attention particulière. L'analyse devrait également comporter des rapports et des études sur les expériences déjà faites en matière de facilitation du commerce. Les évaluations devraient commencer aussitôt que possible, en mars 2003 au plus tard;

- Ni la Turquie ni Israël n'ont souhaité réaliser l'audit de la Banque mondiale pour la facilitation du commerce, mais se sont réservés le droit de revenir sur leur décision;
- La CEE a entrepris de réexaminer le budget et de déterminer les incidences du changement d'orientation des ateliers nationaux et régionaux. Les informations pertinentes seront communiquées aux représentants des pays.

ANNEXE II

Conclusions de l'atelier de la CEA

Des représentants de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie ont participé à la réunion régionale de la CEA:

- Les représentants des pays ont souligné l'importance du Séminaire interrégional qui constitue la première grande activité du projet E-Med Business. Ce séminaire leur a donné une vue d'ensemble du projet et des outils de formation et d'application correspondants;
- Compte tenu du calendrier d'activités prévu dans d'autres régions, les représentants des pays ont souligné l'importance du futur atelier de la CEA dont les objectifs seraient les suivants:
 - Faire en sorte que les activités entreprises dans chaque pays soient mieux comprises;
 - Permettre l'échange de données d'expérience entre pays de la région;
 - Créer une approche commune entre partenaires dans la région;
 - Insister sur la nécessité d'harmoniser les réglementations sous-régionales et nationales;
 - Créer un comité régional PRO;
- Au niveau national, il a été jugé nécessaire:
 - D'adapter la composante 2 «Facilitation de la chaîne d'approvisionnement» pour tenir compte des divers stades de développement des pays dans la région de la CEA;
 - De créer un comité intersectoriel qui travaillerait en étroite coopération avec les directeurs de projet dans les pays de la région de la CEA;
- Les ateliers nationaux auront lieu en septembre et octobre 2003. L'atelier régional sera organisé au Maroc les 8 et 9 juillet 2003 et réunira 15 à 20 participants. Toute la documentation devrait être rédigée en français et l'atelier devrait se dérouler dans cette langue;
- Les directeurs de projet par pays réaliseront les évaluations initiales des besoins avec l'aide d'un consultant. Les résultats de ces évaluations devraient aboutir à une démarche sous-régionale;

- Les pays de la CEA présenteront à la Commission des propositions d'application des méthodes d'audit de la Banque mondiale pour la facilitation du commerce;
- Les représentants des pays ont recommandé de commencer déjà à préparer de nouvelles mesures financières pour le suivi du projet qui a été jugé intéressant mais ambitieux compte tenu du financement de l'actuel projet.

ANNEXE III

Calendrier et graphique provisoires des activités dans le cadre du projet E-Med Business dans la région de la CESAO


